

➤ Actualité

Les associations sous les feux de la rampe



Le 6^{ème} Salon des associations de Maxéville et le traditionnel vide-greniers se tiendront le dimanche 30 septembre 2001, au Zénith, de 9h à 18h. Cette journée sera également placée sous le signe de la journée d'accueil des nouveaux Maxévillois.

Le 6^{ème} Salon des associations revêtira un caractère particulier cette année où l'on célèbre le centenaire de la loi 1901. Danse, musique, kick boxing, catch, gymnastique acrobatique... de nombreuses animations sont promises sur le podium.

Une trentaine d'associations sera également présente sur les stands du salon qui est toujours un moment privilégié de rencontre avec les adhérents et le public, pour se distraire ou s'informer des multiples services proposés à tous. Avec Max'Net en vedette, un accent particulier sera mis sur le partage de nouvelles technologies de l'information

et de la communication. Jeunes, adultes et aînés pourront ainsi surfer librement sur le web.

Comme les années précédentes, le salon des associations sera accompagné par le vide greniers organisé par le Comité de Jumelage et l'AJM (association des Jeunes de Maxéville). Plus de deux cents exposants et d'innombrables trésors y sont attendus.

Bien ancrée dans l'agglomération de Nancy et au-delà, la manifestation avait attiré quinze mille visiteurs l'an dernier. Inscriptions pour le vide grenier : par écrit auprès du Comité de jumelage : Mairie de Maxéville, 14 rue du 15 septembre, 54320 Maxéville, en indiquant vos nom, prénom, adresse, téléphone - (pour les professionnels : N° Registre de Commerce). Joindre une photocopie de votre carte d'identité et un chèque de 50F par emplacement (4mX2,50m).

Renseignements : Tél. 03.83.37.01.67.

Ce temps fort de l'animation à Maxéville est également l'occasion pour les nouveaux Maxévillois de mieux faire connaissance avec la commune et la municipalité au cours de la journée d'accueil des nouveaux habitants. Une visite guidée de la ville en bus est organisée à leur attention avec le concours de l'équipe municipale pour leur présenter les équipements administratifs, sportifs et tous les services dont ils peuvent disposer dans les différents quartiers. Les personnes désireuses de participer à cette visite conviviale sont invitées à s'inscrire avant le 26 septembre en retournant en mairie - 14, rue du 15 septembre 1944 le coupon situé en page six.



Sommaire

| | |
|--------|-----------------------|
| Page 2 | Vie municipale |
| Page 3 | Mairie pratique |
| Page 4 | Le dossier du mois |
| Page 5 | A votre agenda |
| Page 6 | La tête et les jambes |
| Page 7 | Du côté des enfants |
| Page 8 | La ville en mouvement |

Editeur : ville de MAXÉVILLE (54320),
14, rue du 15 septembre 1944
Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr
représentée par son maire, Henri BEGORRE
Directeur de la Publication : Henri BEGORRE
Responsable de la Rédaction : William del-MANCINO
Rédactrice : Véronique THIETRY
Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc
14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)
Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires
Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
sous le numéro 479
Prix : gratuit



Au Conseil Municipal...

■ DELIBERATIONS ADOPTÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 JUIN 2001

A l'unanimité

• Le compte de gestion établi par le Trésorier Principal pour l'exercice 2000 est adopté, ses écritures étant conformes à celles du compte administratif dressé par le maire pour le même exercice.

• Afin de permettre l'accès égal des entreprises à la consultation lancée pour l'école Primaire Saint-Exupéry et le groupe scolaire André Vautrin compte-tenu des spécificités techniques du lot "chauffage - plomberie", la modification de l'appel d'offres décompose ce lot en trois nouveaux : "chauffage", "plomberie" et "cloisons-plâtrerie".

• Considérant la proximité du passage à l'euro, le Conseil municipal se prononce en faveur de la conversion en euro des contrats d'emprunts en cours d'exécution initialement contractés en francs par la Ville de Maxéville.

• Afin de conserver la représentation proportionnelle des deux groupes formant le Conseil municipal, monsieur Bernard Ricci, membre de la liste "ensemble, réveillons notre ville", est désigné pour siéger au sein du Centre communal d'action sociale suite à la démission de l'un des deux représentants de cette liste.

• Champ-le-Bœuf constitue une entité géographique, démographique et socio-économique particulière : du fait de son intercommunalité, Laxovien et Maxévillois méconnaissent souvent les possibilités de services et d'activités qui y sont proposées. Afin d'offrir une meilleure information aux Campoboviens, ces deux communes se proposent de réaliser un guide des ressources du quartier par le biais d'un chantier d'insertion destiné en priorité aux femmes de Champ-le-Bœuf en situation précaire. Le Conseil municipal approuve le principe du projet et la participation financière de la commune de Maxéville au vu du bilan de cette action.

• Une subvention exceptionnelle de 5.000F (762,25€) est accordée à l'association Foyer du Jeune Ouvrier "Grand Sauvoy" pour contribuer au financement de la journée de Fraternité organisée le 1er juillet pour recréer du lien social entre les populations accueillies au Foyer et le grand public.

• La réalisation d'un stade, prévue en 2002 sur le site du Zénith, répond à plusieurs objectifs : elle favorisera le développement d'une zone de loisirs sur ce secteur en implantant un équipement moderne et adapté aux besoins des sportifs ; elle permettra aux jeunes du Haut du Lièvre, des Aulnes et de Champ-le-Bœuf de se rencontrer et de rencontrer d'autres jeunes, favorisant ainsi la mixité, l'insertion et le désenclavement. La ville de Maxéville conservera la maîtrise d'ouvrage de cette réalisation et sollicitera de l'Etat et de la Communauté urbaine du grand Nancy un financement respectivement à hauteur de 50% et 25% au titre du Grand projet de ville.

• Les participations de la ville déductibles des frais d'inscription des enfants aux Centres de loisirs sans hébergements sont versées aux associations sur justificatifs de présence. Leur versement intervient donc après la réalisation des activités. Pour permettre aux FJEP d'exercer leur mission auprès des jeunes

maxévillois sans difficulté de trésorerie, une avance de 33.000F (5.030,82€) sera versée sur ces participations au FJEP Centre et celui de Champ-le-Bœuf recevra 54.000F (8.232,25€).

• Par souci d'harmonisation et de cohérence dans le traitement des dossiers, le barème des participations communales est appliqué en fonction des quotients familiaux de la CAF. Sur cette base, le Conseil municipal fixe le barème de participation familiale pour le service de cantine scolaire du 1er septembre 2001 au 31 août 2002. Il approuve la nouvelle possibilité offerte aux parents d'opter pour le paiement d'un forfait mensuel ou au repas pour la fréquentation occasionnelle (voir p7). Le Conseil accepte également le barème de quotients familiaux et fixe les tarifs applicables aux usagers des études surveillées durant l'année scolaire 2001-2002.

A la majorité

• Le compte administratif, document retraçant les dépenses et recettes réellement exécutées durant l'année 2000, est adopté.

• Au 31 décembre 2000, la section de fonctionnement présentait un résultat excédentaire de 9.817.756,56F (1.496.707,34€) sur cette somme, 4.500.000F (686.020,58€) ont été réaffectés à la section d'investissement qui présentait un déficit de 2.935.965,04F (447.584,98€) après réincorporation des restes à réaliser.

■ DELIBERATIONS ADOPTÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 11 JUILLET 2001

A l'unanimité

• Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet d'approbation du Plan Local d'Urbanisme révisé (ex Plan d'Occupation des Sols) présentée en mairie de Maxéville du 11 juin au 13 juillet 2001, le Conseil municipal approuve le versement au dossier de demandes de deux sortes : celles non prises en compte ou partiellement prises en compte parmi les observations émises par le Conseil municipal lors de sa séance du 26 février dernier et des demandes consécutives à des éléments nouveaux intervenus après le 26 février 2001.

• Poursuivant son action de sensibilisation au passage de la monnaie unique, qui interviendra le 1er janvier 2002, la municipalité procédera à l'achat 4.000 calculatrices convertisseurs euro qui seront offertes à chaque foyer maxévillois. Cette acquisition, d'un montant total de 11.586,13€ (76.000F) sera pris en charge sur le budget communal.

• La ville de Maxéville ayant omis de verser des loyers à Georges Génot pour l'usage de plusieurs terrains du 1er septembre 1994 au 31 août 1999, le Conseil municipal autorise la ville à s'acquitter de cette dette bien que les délais de sa prescription aient été dépassés.

• Chaque collectivité employant au moins cinquante agents dispose d'une instance de consultation : le Comité Technique Paritaire. Le nombre de ses membres est fixé à dix, dont cinq représentants de la collectivité et cinq représentants du personnel.

• Pour faciliter les démarches des usagers bénéficiaires des aides de la Ville et du CCAS au titre des Centres de loisirs sans hébergement, mini-camps et mercredis éducatifs, le Conseil municipal approuve le regroupement de ces aides sur la base des sommes précédemment octroyées ainsi que l'application des quotients familiaux de la CAF dans leur calcul et approuve les barèmes présentés pour la période du 1er septembre 2001 à la rentrée de septembre 2002.

• De même, il approuve l'harmonisation des conditions d'attribution des aides aux loisirs par la ville et le barème proposé.

• Au sein de son atelier galerie, l'association Arrimage propose des ateliers artistiques aux enfants et adolescents, organise des expositions tout public et intervient au niveau des écoles du Haut du Lièvre. La ville de Maxéville versera à l'association une participation financière de 1.524,49€ (10.000F) pour son atelier sachant que par le jeu de la carte scolaire une cinquantaine de jeunes Maxévillois bénéficie de cette familiarisation à l'art et à l'esthétique sous toutes ses formes.

• Le Conseil municipal accepte la liste des trente deux contribuables non domiciliés sur la commune qui sera proposée au Directeur des services fiscaux pour qu'il procède à la désignation des membres de la commission communale des impôts directs.

■ PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le mercredi 26 septembre à 20h en mairie.

■ 6,55957 – LE PASSAGE DU FRANC A L'EURO

Au travers de réunions d'information en faveur des personnes âgées, du double affichage des tarifs... la ville de Maxéville a mis en place des actions de sensibilisation au passage à la monnaie unique qui interviendra le 1er janvier prochain.

Pour permettre à tous de " passer le cap " de l'euro plus aisément, la ville poursuit son action et s'est portée acquéreur de 4.000 calculatrices convertisseurs euro qui seront diffusées dans chaque foyer maxévillois.

Vous recevrez sous peu un courrier d'invitation vous invitant, en fonction de votre domiciliation, à venir retirer votre convertisseur en mairie ou à l'annexe mairie du CILM.

Bon euro à tous !

■ VENEZ RENCONTRER LES ADJOINTS LORS DES PERMANENCES QU'ILS ASSURENT DANS VOTRE QUARTIER

| QUARTIER | PERMANENCE | ADJOINT ou DELEGUE |
|----------------|--|--------------------|
| Les Aulnes | Jeu 6 septembre de 18h à 19h à l'école Moselly | Henry KROPACZ |
| Meurthe/ Canal | Vendredi 7 septembre de 20h à 21h à l'ancienne annexe des Cadières | Edwige FRANZETTI |
| Centre | Samedi 22 septembre de 11h à 12h en mairie | Michel BONAMOUR |

En dehors de ces permanences, les adjoints et délégués se tiennent à votre disposition et peuvent vous rencontrer sur rendez-vous. Contactez le 03.83.32.30.00 ou transmettez vos demandes et remarques par le biais du coupon qui se trouve en page 8.

■ PERMANENCE DES ELUS DE LA GAUCHE PLURIELLE

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Evelyne Mechling et Bernard Ricci assureront une permanence le :

- vendredi 14 septembre de 18h à 19h à la salle rue de la Justice
- vendredi 21 septembre de 18h à 19h à l'ancienne annexe des Cadières.

➔ Etat civil

BIENVENUE A...

- Margaux ABSCHIEDT, né le 10 juin 2001
- Tom RUBERT, né le 15 juin 2001
- Nicolas MORETO, né le 5 juillet 2001
- Carolane AUBRY, née le 10 juillet 2001
- Chemss E Dine BEN DAHOU, né le 15 juillet 2001
- Alexy MAZO, né le 17 juillet 2001
- Sarah PIOTROWSKI, née le 20 juillet 2001
- Emilia LINTZ, née le 4 août 2001
- Maxime TOUSSAINT, né le 9 août 2001

ILS SE SONT UNIS

- Sylvain AUBRY et Aline NAGEL, mariés le 9 juin 2001
- Cyril COLIN et Laurence PERRIER, mariés le 30 juin 2001
- Fabrice DUTARTRE et Séverine BRUNNER, mariés le 4 août 2001
- Didier DELLA-VALLÉ et Magalie QUELAVOINE, mariés le 4 août 2001
- Cyril TORELLI et Nina BOUR, mariés le 4 août 2001
- Nicolas GREBMEIER et Valérie DEDERICH, mariés le 4 août 2001

ILS NOUS ONT QUITTES...

- Jean CERTAIN, décédé le 24 mai 2001
- Zéna MOHAMED divorcée MARMAYOU, décédée le 06 juin 2001
- Gaston SEMAL, décédé 09 juin 2001
- André FOULIOUX, décédé le 19 juin 2001
- Jean BOUL, décédé le 22 juin 2001
- Andrée JACQUOT veuve NANIN, décédée le 23 juin 2001
- Marie LAROSE veuve MENTRÉ, décédée le 13 juin 2001
- Jean-Claude MENNTRIER, décédé le 1^{er} juillet 2001
- Carmen MORTES LOPEZ veuve MONTERO SANCHEZ, décédée le 11 juillet 2001
- Marguerite MORITZ veuve MEGNOUX, décédée le 22 juillet 2001
- Edouard LEONHARD, décédé le 12 juillet 2001
- Jean MILLION, décédé le 7 août 2001
- Jacqueline LACHAMBRE veuve KOPP, décédée le 12 août 2001
- Fernande COTTET épouse MASSON, décédée le 5 août 2001

Rapidité d'action, efficacité et diminution des nuisances dans les déplacements, modernisation de l'image du policier municipal, proximité, tels sont les maîtres mots de cette action.

■ LES ENFANTS SANCTIONNENT LES PARENTS

Avis aux parents contrevenants : Vos enfants ont décidé de mettre au pas les automobilistes qui stationnent sur les trottoirs devant les écoles. Une période de sensibilisation a été menée avec la police municipale en juin, et tous ces petits citoyens ont décidé de passer à l'action dès la rentrée. Gageons qu'ils ont engrangé pendant leurs vacances suffisamment d'énergie pour prendre en charge leur sécurité.

Automobilistes, tenez bien compte de cette sympathique mise en garde des enfants, car dès le mois d'octobre la police municipale prendra leur relais pour une distribution aux contrevenants de papillons verts moins agréables à trouver sur un pare-brise !

■ UN NOUVEAU NUMERO POUR UN MEILLEUR SERVICE DE PROXIMITE

Les Maxévillois usagers du CILM disposent désormais d'un numéro direct pour contacter l'annexe mairie. Il s'agit du 03 83 96 87 59 recevant les appels :

- de 9h à 12h du mardi au vendredi pour joindre le service Social
- et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi pour l'Etat civil

■ PHOTOGRAPHIES DU VOYAGE DES ANCIENS AU GIRMONT - Val d'Ajol

Participants au voyage des Anciens qui a eu lieu le 21 juin dernier, vous pouvez consulter les photos réalisées à cette occasion au Girmont - Val d'Ajol : en mairie centrale : du lundi 3 septembre au vendredi 7 septembre de 9h à 12h et de 14h à 17h à l'annexe mairie du CILM : du lundi 3 septembre au vendredi 7 septembre de 13h30 à 17h

■ MELODIE-PASS et SYMPHONIE-PASS POUR LES PERSONNES AGEES

Les personnes de plus de 65 ans ayant un revenu inférieur ou équivalent au Fonds National de Solidarité, ou exonérées de l'impôt sur le revenu avant réductions peuvent bénéficier gratuitement de titres de transport Mélodie-Pass ou Symphonie-Pass. Nous les invitons à retirer leurs titres de transport pour les mois de septembre - octobre - novembre et décembre 2001 du :

lundi 03 septembre au vendredi 07 septembre 2001 inclus

- de 9h à 12h et de 14h à 17h pour les personnes inscrites en mairie centrale
- de 14h à 17h pour les personnes inscrites à l'annexe mairie de Champ-le-Boeuf.

■ CITE PASS

La prochaine vente de Cité Pass pour les demandeurs d'emploi aura lieu à la **mairie centrale du mardi 11 septembre au vendredi 21 septembre les après-midi de 14h à 17h, sauf le mercredi.** Elle se déroulera également à l'**annexe de la mairie de Champ-le-Boeuf les mardis 11 et 18 septembre et les jeudis 13 et 20 septembre de 9h. à 12h.** Les bénéficiaires sont invités à se munir de leur carte de transport et des 20F nécessaires à l'achat de chaque Cité Pass.

L'achat maximum autorisé est de 4 Pass 10 pour 2 mois ou de 8 si le demandeur est en stage de réinsertion ou en CES.

Rappelons que chaque demande constituée doit être réactualisée tous les 6 mois.

Chaque bénéficiaire de Cité Pass devra donc justifier de ses ressources en apportant un justificatif récent de sa situation actuelle (inscription ANPE, talons de paiement des Assedic, attestation CAF du versement RMI, contrat d'insertion en cours de validité).

■ CONSULTATIONS JURIDIQUES : POINTS D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DES VICTIMES

Dans le cadre du Contrat local de sécurité, et afin d'offrir aux Maxévillois une justice de proximité, des permanences juridiques sont mises en place tous les mois sur la commune avec le concours de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Nancy.

Les personnes désireuses de rencontrer un avocat pour connaître leurs droits dans le cadre des contentieux divers pourront être reçues le :

- samedi 15 septembre en mairie centrale de 9h30 à 11h30 auprès de Maître Jeannot.
- samedi 29 septembre au CILM de Laxou-Maxéville de 9h30 à 11h30 auprès de Maître Kere.

■ PLUS DE COLLECTE, C'EST MOINS DE POLLUTION !

Les piles et accumulateurs contiennent des métaux lourds, très toxiques lorsqu'ils sont libérés dans l'environnement. Mélangés avec les ordures ménagères de votre poubelle traditionnelle, ils sont incinérés ou enfouis en décharge, polluant alors pour longtemps l'eau, l'air ou le sol.

Par conséquent, il est essentiel de les séparer des ordures ménagères afin de les éliminer correctement.

"Côté piles", c'est le nom de l'opération innovante de collecte des piles et accumulateurs usagés qui se met en place en Lorraine.

Ainsi, vous pouvez désormais ramener vos piles et accumulateurs usagés chez les commerçants, en particulier les débitants de tabac, les artisans boulangers, les horlogers-bijoutiers, les photographes et, bien entendu, les grandes surfaces. Vous reconnaîtrez facilement les commerçants participant à cette opération grâce à l'autocollant "Côté Piles" et son lapin ramasseur de piles.

La mairie de Maxéville participe également à cette opération et tient un collecteur à votre disposition dans le hall d'accueil.

N'hésitez pas à y déposer vos piles de toutes sortes et accumulateurs usagers. Ils seront ensuite traités dans une installation spécialisée pour séparer et réutiliser les différents matériaux.

Abbès Sahraoui se tient à votre disposition à la Maison de la propreté pour tout renseignement relatif à cette opération.

Tél : 03 83 17 17 07.

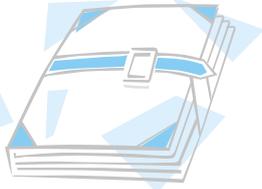
■ COLLECTE DES OBJETS HETEROGENES

La prochaine collecte des objets hétérogènes sur la commune par la Rimma aura lieu le **mardi 2 octobre** prochain à partir de 4 heures du matin. Merci de déposer vos objets encombrants la veille **après 20h.**

➔ Infos pratiques

■ UN LOOK CHIC POUR UNE BRIGADE DE CHOC

Vous les avez rencontrés cet été, équipés de vélo tout terrain et parés d'un nouvel uniforme. En effet, la municipalité a innové en matière de sécurité et a mis en place une brigade VTC composée du gardien principal de police municipale Olivier Herr et de l'agent de médiation et de sécurité Wahid Roure.



Repas convivial, feu d'artifice et danse étaient au programme des animations organisées le 13 juillet à l'occasion de la Fête nationale



Belote, pétanque et barbecue... Tels étaient les maîtres mots des habitants du Haut des Vignes en cette journée du 10 août.



Pour son voyage annuel, l'Arche de Noël, arbre de Noël a invité trente deux adultes à la découverte du château de Thorey-Lyautey.



L'église saint Martin accueillait "la flûte en solo", concert interprété par Sophie Dardeau le 18 juillet dernier.

➤ Un été bien rempli pour les jeunes Maxévillois de 12 à 18 ans

La ville de Maxéville et son service Jeunesse-Animation-Sport avaient concocté, en tenant compte des besoins exprimés par les jeunes, un programme varié et attractif pour les vacances d'été : plus d'une centaine de jeunes de 12 à 18 ans ont participé régulièrement, activement, et dans la bonne humeur, aux activités proposées :

➤ Activités sportives :

Entraînements et tournois de foot, (en salle, sous le viaduc du centre ville ou à Champigneulle), matchs de volley, de hand, et de basket, courses d'orientation en forêt, baignade à la piscine de Champigneulle et au plan d'eau de Messein, pédalos, initiation à l'escrime, à l'escalade, à la planche à voile, au canoë kayak et au tir à l'arc,



(en association avec Jeunesse et Sports), bowling, speedball, vélo sur rails (draisines), mini-golf, randonnées en VTT, très appréciées (ils en redemandent)...

➤ Activités culturelles :

Ateliers créa-sciences où les jeunes découvrirent chaque matin à Marie Marvingt les lois de la physique à travers des expériences distrayantes, sur le thème de l'air, de l'eau, de la terre, du feu et des étoiles, des sorties cinéma, et surtout, un engouement pour venir naviguer sur Internet et participer à des tournois de jeux sur les deux sites que leur proposait Max'Net.



➤ Activités ludiques :



Quelques après-midi passées au Laser-Quest, mais surtout une sortie au parc d'attraction de Walibi et la découverte du monde féérique de Disneyland Paris...

Au cours d'un convivial goûter de clôture, les jeunes ont exprimé leur satisfaction d'avoir passé des vacances riches en activités JAS et se sont dit prêts à renouveler l'expérience aux vacances de Toussaint et de Noël. Dès à présent, jeunes et animateurs vont "plancher" sur les nouveaux programmes...

➔ En septembre

■ MERCREDI 12 SEPTEMBRE

Les enfants suivant le catéchisme feront leur rentrée à 9h à la maison des œuvres, 4 avenue Patton. Les inscriptions seront prises le mercredi 5 septembre de 10h à 12h et le jeudi 6 septembre de 16h à 18h à la maison des œuvres pour tous les niveaux (y compris les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}).

■ A PARTIR DU VENDREDI 14 SEPTEMBRE

Dans le cadre de la célébration de l'année Jean Prouvé, la ville de Maxéville, en partenariat avec les Archives modernes de l'architecture en Lorraine, organise au CILM une exposition intitulée "Jean Prouvé : le pavillon de l'aluminium". Vous pourrez la visiter jusqu'au 30 octobre : le lundi de 14h à 19h; du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h; le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

■ SAMEDI 15 SEPTEMBRE

Le cinquante-septième anniversaire de la libération de la commune sera commémoré au monument Darnys, rue du 8 Mai à 11h45. Au cours de cette cérémonie organisée par la municipalité et les sections locales d'anciens combattants, Monsieur le Maire procédera à une allocution et au traditionnel dépôt de gerbe.

■ DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Dans le cadre des Euros Randos, des randonneurs de toute l'Europe se rendent en direction de Strasbourg. A l'occasion de leur passage sur le territoire du Grand Nancy, la Communauté urbaine organise une fête des sentiers d'agglomération. **La municipalité invite les Maxévillois à participer à cette manifestation en découvrant, sur la commune, le sentier de randonnée numéro 13 reliant Maxéville au Haut du Lièvre.**

Rendez-vous à 9h sous le viaduc autoroutier de la rue de la République pour une promenade d'environ 2h. Nous rejoindrons la tour panoramique par le sentier ornithologique, puis la rue Jean Monnet et enfin la forêt du chêne du Bon Dieu. Une boisson chaude sera offerte à chaque participants et un pique-nique tiré du sac sera partagé à l'arrivée. Nous invitons les personnes intéressées à s'inscrire auprès du service Jeunesse-Animation-Sport, complexe Mairie Marvingt, 11 rue Solvay - Tél : 03 83 37 01 67.

■ JEUDI 20 SEPTEMBRE

● L'Association de quartier de Champ-le-Bœuf organise une bourse aux vêtements "automne-hiver" à la salle des spectacles du CILM de 14h à 19h.

Vous pourrez effectuer vos dépôts de vêtements adultes, enfants et matériels de bébé le mardi 18 septembre de 14h à 19h. Les vêtements devront être en bon état et non démodés, les ensembles bébé cousus ensemble. 15 articles maximum n'incluant pas le matériel de bébé.

Les retraits auront lieu le lundi 24 septembre de 17h30 à 19h30. Aucune réclamation ne sera acceptée passé ce délai. L'association prend 10% sur la vente.

La vente de vêtements par l'intermédiaire de l'AQCLB implique la détention de la carte spéciale bourses (25€ soit 3,81€) ou de la carte de membre de l'association. Renseignements : Agnès Huguin - Tél : 03.83.98.29.04.

● Le Foyer de l'amitié offre une journée à Contrexéville à ses adhérents à jour de leurs

cotisations et participant régulièrement aux sorties organisées. Petit déjeuner et déjeuner seront pris dans un restaurant quatre étoiles où, après avoir consacré la matinée à la présentation d'un tour-opérateur, les participants assisteront à un après-midi spectacle "flamenco". Renseignements et inscriptions le vendredi 7 septembre de 14h à 17h au CILM, jour de reprise des permanences du Foyer de l'amitié.

■ SAMEDI 22 SEPTEMBRE

La Ville de Maxéville organise une visite guidée du parc Sainte Marie et la découverte de l'exposition sur " les oiseaux dans la ville " qui est actuellement présentée à la maison de l'espace vert du parc (voir article et coupon d'inscription p8).

■ DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

Les bénévoles du Centre organisent un thé dansant à la salle du parc de la mairie de 14h à 19h. L'orchestre " Les Storels " animera l'après-midi.

■ MARDI 25 SEPTEMBRE

Le Comité des fêtes de Champ-le-Bœuf organise un thé dansant de 14h à 18h à la salle des banquets du Centre Intercommunal de Laxou-Maxéville. L'orchestre de Claude Dontenwill animera l'après-midi. Entrée : 30€

■ DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

Le hall du Zénith accueille le sixième Salon des Associations de 9h à 18h. A l'extérieur, les chineurs auront tout loisir de rechercher la "perle rare" parmi les deux cents stands du vide-grenier et les nouveaux habitants pourront découvrir Maxéville au cours d'une promenade en bus à partir de 10h (voir article p1 et coupon d'inscription p6).

➔ Avant l'été

■ COMITE DE JUMELAGE : VOYAGE DES ANCIENS A RAMSTEIN MIESENBACH

Les anciens du Comité de jumelage ont particulièrement apprécié le programme de leur voyage à Ramstein Miesenbach où ils ont été reçus, comme de coutume, très chaleureusement.

Ralf Hechler, premier adjoint au Maire de Ramstein les a accompagnés dans la visite guidée et commentée en français, de la base américaine. Le "galaxi", plus gros avion cargo, a de ses trente mètres de hauteur, fait sensation.

Klaus Layes, premier magistrat de la cité accueillit à son tour nos anciens Maxévillois du Comité de jumelage dont le Président Jean-Luc Tritz se montra excellent interprète. "La maison du citoyen" offrit ensuite son cadre à un succulent buffet chaud suivi par une promenade "digestive" autour de l'étang de "Seewog".

Dans l'après-midi, nos Maxévillois étaient rejoints à la " maison du citoyen " par cent cinquante de leurs homologues allemands pour partager ensemble un savoureux goûter.

Un peu plus tard, tous entraient dans le bal rythmé par un orchestre local. Un bal ponctué par les passages du club de danse folklorique qui reprit des airs bien connus des anciens. Ces derniers exprimèrent tout leur bonheur en chantant qui en français, qui en allemand.

C'est avec tristesse que les anciens se quittèrent à l'heure du retour vers Maxéville, regrettant que le

temps soit si vite passé et en se promettant de se retrouver bientôt.

Les anciens des Comités de jumelage de Ramstein et de Maxéville ont mis tout leur cœur dans la réussite de cette journée qui saura inspirer les jeunes très actifs également dans les échanges entre les deux cités.

■ SORTIE EN ALSACE DE LA COMMISSION MUNICIPALE D'ENFANTS



Pendant l'année scolaire 2000-2001, nos "citoyens en herbe" ont ardemment travaillé à la remise en état de la cour de leur école primaire St Exupéry pour tenter de redonner vie à la faune et la flore des espaces paysagers de l'école, forts malmenés par la tempête de décembre 1999. Ils n'ont ménagé dans ce but, ni leur temps ni leur énergie, réalisant ainsi leurs travaux dans les règles de l'art!. Ce labeur d'une année méritait bien une récompense, et c'est en "citoyens avertis et responsables" qu'avec leurs maîtres, parents d'élèves, adjointe aux affaires scolaires, représentants de l'ONF et la LPO et des personnels municipaux (tous partenaires de l'action), ils ont affronté la volerie des Aigles, escaladé la montagne des singes et forcé la porte du château du haut Koenigsbourg... Cette sortie instructive et ensolleillée, placée sous le signe de la bonne humeur, était parfaitement organisée. Elle a largement captivé les enfants qui, suspendus aux lèvres de guides généreux d'histoires moyenâgeuses, ont tous, sans exception, regretté de ne pouvoir faire un petit voyage au siècle des seigneurs et des gentes dames... Et même certains auraient souhaité tomber dans les oubliettes!!!



Fatigante tout de même cette belle sortie en Alsace. Commencée à 8h pour s'achever à 20h, petits et grands en sont revenus épuisés mais heureux.... Merci à tous ceux qui ont œuvré, de près ou de loin, à la réalisation du projet de cette Commission Municipale cru " 2000-2001 " et à cette sortie attendue et bien gagnée.

Activités sportives

> BASKET :

Les Lynx Maxévillois

● **5 septembre** : inscriptions toutes catégories de 16h à 18h au complexe Léo Lagrange

● **11 septembre** : reprise des entraînements.

Passé le 5 septembre, les basketteurs auront la possibilité de s'inscrire durant les heures d'entraînement.

Cotisations : 350F (53,36€) de mini-poussins à minimes (nés à partir de 1987) ; 400F (60,98€) de cadets à seniors (nés jusqu'en 1986).
Renseignements : Martine Peton
Tél : 03 83 98 68 84.

Nous acceptons les tickets CAF. La mairie peut attribuer des aides à la pratique de ce sport en fonction de vos ressources.

> VOLLEY-BALL :

Punch Nancy Maxéville Volley-ball



Tournois et matchs se déroulent au complexe Marie Marvingt

● **9 septembre** : Tournois de préparation 6 x 6 réservé aux équipes de niveau national de 10h à 21h.

● **16 septembre** : Tournois de préparation 6 x 6 réservé aux équipes d'Elite régionale et régionale 2 de 10h à 21h.

● **30 septembre** : Nationale 2 - Halluin à 15h. Possibilités de restauration sur place lors de chaque manifestation. Renseignements : Alain Henin 42, rue de Phalsbourg - 54000 Nancy
Tél : 03 83 90 36 23.

> SQUASH ET BADMINTON : Le Rêve

● 8 septembre : école de badminton à 14h

● 12 septembre : école de squash à 14h

Ces cours se déroulent au squash badminton Le Rêve, ZI La Fayette.

Renseignements : Gilles Petitjean

Tél : 03.83.36.40.40.

> MUSCULATION : AQCLB

L'Association de quartier de Champ-le-Bœuf vous invite à venir découvrir cette activité lors de la journée portes-ouvertes qu'elle organise le jeudi 27 septembre de 18h à 21h à la salle de musculation du complexe Léo Lagrange.

> MESSAGE AUX ASSOCIATIONS

De même que le PIM, votre mensuel communal, chaque Maxévillois connaît bien le PIM des Associations dont la parution annuelle coïncide

avec le Salon des Associations qui cette année se déroulera le dimanche 30 septembre prochain au Zénith. La réalisation de ce document, qui permet aux habitants de découvrir l'ensemble des activités proposées durant l'année sur la commune de Maxéville, est en cours. Nous remercions les associations qui ne l'auraient pas déjà fait de retourner en mairie, **avant le 10 septembre**, la fiche d'information sur les activités qu'elles proposent.

Si cette fiche ne vous était pas parvenue, des exemplaires sont à votre disposition en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 auprès de Véronique Thietry, et au complexe Marie Marvingt auprès du service Jeunesse animation sport.

> SORTIES VELO DES 13 ET 20 OCTOBRE : QUAND PLAISIR RIME AVEC SECURITE !

Le 16 septembre prochain, les promeneurs partiront à la découverte du circuit de randonnée numéro 13 qui parcourt la commune. Au mois d'octobre, la Ville de Maxéville organisera deux sorties ludiques pour permettre aux cyclistes de tous niveaux et de tous âges d'investir les quartiers Meurthe-Canal, Centre et Champ-le-Bœuf.

En effet, la municipalité propose aux Maxévillois de participer aux randonnées "vélo en famille" qu'elle organise :

samedi 13 octobre dans les quartiers Meurthe-Canal et Centre (6 km)

samedi 20 octobre à Champ-le-Bœuf et sur la piste cyclable de la RD 400 (environ 10 km)

Chaque nouveau type de voie empruntée sera l'occasion d'explorer un aspect spécifique de la circulation à vélo par le biais de questions ludiques. Encadrés par la nouvelle brigade "vélo tous chemins" de la police municipale et par des représentants de la ligue Est de la Fédération sportive de la police française, les participants apprendront au fil du chemin les règles de sécurité à respecter, les premiers gestes de secours...

Les Maxévillois désireux de participer à ces randonnées en famille sont priés de procéder à leur pré-inscription jusqu'au 20 septembre :

● Quartiers Centre et Meurthe-Canal le samedi 13 octobre - mairie de Maxéville 14, rue du 15 septembre 1944, auprès de Céline Roussel - Tél : 03 83 32 30 00.

● Champ-le-Bœuf le samedi 20 octobre auprès de Michel Hislen, Président du Comité des fêtes de Champ-le-Bœuf - 13, rue de la Seille - Tél : 03 83 97 31 18.

JOURNEE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux maxévillois sont invités à participer à une visite commentée de la ville et seront accueillis au Salon des Associations autour d'un "pot amical" le **dimanche 30 septembre à 10h00**. Nous invitons les nouveaux habitants désireux de découvrir les structures communales et les différents quartiers de la ville à renvoyer le coupon d'inscription ci-après en mairie, 14, rue du 15 septembre 1944 avant le **23 septembre**. Vous pouvez également vous inscrire par téléphone en contactant la mairie au 03 83 32 30 00, poste 111.

JOURNEE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX MAXEVILOIS

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE A 10H SUR LE PARKING DU ZENITH

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Téléphone :

Assistera à la journée du 30 septembre 2001

Nous serons personne(s) au total,

dont enfants.

Messages des associations

Association de Quartier de Champ le Boeuf :

Les cours d'arts plastiques et de peinture reprendront le **lundi 11 septembre à 15h** à la salle 1 du CILM. Nous nous retrouverons ensuite chaque lundi de 15h à 19h, mardi de 17h à 19h et vendredi de 9h à 11h.

Renseignements et inscriptions :

Monique Briot 03 83 96 34 71.

Notre association propose également de nouvelles activités :

● **la danse de salon enfants**. Ce stage de six semaines se déroulera le samedi de 14h30 à 16h
Renseignements : Josiane Masson au 03 83 96 20 85.

● **une activité théâtre pour adultes** le jeudi de 18h à 22h. La réunion d'information est fixée au jeudi 20 septembre à 18 h à la salle n°1 du CILM.
Renseignements : Josiane Masson au 03 83 96 20 85.

● **la pratique de la Capoeira**, danse de combat d'origine brésilienne, le lundi de 18h à 20h.
Renseignements : Michel Arnaud - Tél : 03 83 32 26 94.

Le Foyer de l'amitié :

Nos activités reprennent chaque mardi et vendredi de 14h à 17h au CILM **à partir du 7 septembre**. N'hésitez pas à venir nous y rencontrer ! Vous pourrez ainsi vous renseigner et vous inscrire aux prochaines sorties organisées par le Foyer, notamment la journée à Contrexéville et son après-midi spectacle "flamenco" du **20 septembre** prochain, la sortie "loto" à Ferrière prévue le **12 octobre** ou encore le grand voyage de huit jours qui se déroulera en juin 2002.

Le Club des gais lurons :

Le club reprendra ses activités le **mardi 14 septembre**. C'est avec plaisir que nous vous retrouverons à la salle de la rue Marcel Simon chaque mardi et vendredi de 14h à 17h.

-NOUVEAU : l'Association des locataires des Cadières :

Notre association s'est constituée cet été. Elle rassemble des locataires des Cadières afin de faire le lien entre eux-même et l'OPAC ainsi que les différents organismes susceptibles d'intervenir sur ce type de logement. Si vous souhaitez nous rencontrer ou nous rejoindre, contactez Georges Rixe, Président de l'association, Les Cadières - entrée I. Tél : 03 83 30 52 00.

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

| ECOLE | JOURS | HORAIRES |
|--|---|---------------|
| ➤ Maternelle St Exupéry - 5, rue de la Chiers | Lundi 3 septembre | 9h00 à 11h00 |
| ➤ Primaire St Exupéry - 5, rue de la Chiers | | |
| ➤ Maternelle Jules Romains - Rue de la Seille | Lundi 3 septembre | 9h00 à 11h00 |
| ➤ Primaire Jules Romains - Rue de la Seille | | |
| ➤ Maternelle André Vautrin - 32, rue du 15 Septembre | Contactez l'école au 03 83 35 40 70 à partir du 3 septembre | |
| ➤ Primaire André Vautrin - 2, rue Courbet | Samedi 1 ^{er} septembre | 10h00 à 12h00 |

VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE OU REINSCRIRE VOTRE ENFANT AU RESTAURANT SCOLAIRE...

Vous devez constituer un dossier d'inscription aux horaires et lieux suivants :

• Enfants scolarisés dans une des écoles primaires du Champ le bœuf : Mairie annexe du C.I.L.M., rue de la Meuse, le lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

• Enfants scolarisés à l'école élémentaire d'application André Vautrin : Hôtel de Ville - 14, rue du 15 septembre 1944, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et 14h à 17h.

Bulletins d'inscriptions et renseignements complémentaires sont disponibles sur simple appel téléphonique en mairie centrale - service des Affaires scolaires au 03 83 32 30 00 - (jours et heures ci-dessus).

Important : Vous devez impérativement déposer le dossier d'inscription en mairie (centrale ou annexe) avant que votre enfant ne fréquente le restaurant scolaire. A défaut, il ne pourra y être accepté.

Pièces à fournir à l'appui du bulletin d'inscription (sauf si vous les avez déjà fournies à l'occasion d'un dossier de demande d'aide aux vacances cet été) :

| ALLOCATAIRE CAF |
|--|
| ➤ Photocopie du dernier avis d'imposition sur les revenus (1 avis par membre du couple en cas de vie maritale) |
| ➤ Photocopie de la dernière notification de prestations |
| NON - ALLOCATAIRE CAF |
| ➤ Photocopie du dernier avis d'imposition sur les revenus (1 avis par membre du couple en cas de vie maritale) |
| ➤ Photocopie de l'attestation de droits aux prestations familiales ou, si les prestations sont versées par l'employeur, photocopie du bulletin de salaire de décembre. |

TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2001-2002 :

| QUOTIENTS FAMILIAUX | REPAS OCCASIONNELS | FORFAIT MENSUEL |
|---------------------|--------------------|-----------------|
| ➤ En Euros | | |
| • 0 à 548 | 1.40 | 18.20 |
| • 549 à 708 | 1.85 | 24.10 |
| • 709 à 869 | 1.40 | 18.20 |
| • Au-delà de 869 | 1.85 | 24.10 |
| ➤ En Francs | | |
| • 0 à 3600 | 9.18 | 119.38 |
| • 3601 à 4650 | 12.14 | 158.09 |
| • 4651 à 5700 | 1.40 | 18.20 |
| • Au-delà de 5700 | 1.85 | 24.10 |

AIDES AUX FAMILLES

La Ville de Maxéville, en collaboration avec le tissu associatif local, accorde de **multiples aides** pour soutenir notamment les administrés les plus en difficulté.

Celles-ci se déploient sur deux volets :

AIDES AUX LOISIRS ET AUX VACANCES (En vigueur du 1^{er} septembre 2001 au 31 août 2002)

| LES AIDES ET LEURS PRINCIPES | LES MONTANTS DES PARTICIPATIONS COMMUNALES | LES CONDITIONS D'OCTROI |
|---|--|--|
| AIDES AUX LOISIRS Objectif : Encourager les maxévillois à la pratique d'activités culturelles ou sportives dispensées par le tissu associatif local (ou hors Maxéville si l'activité choisie n'est pas proposée par une association maxévilloise ou si elle y est pratiquée sans accès à la compétition). | Jusqu'à 100% du coût de l'activité (hors équipement et matériel) dans la limite de 230 Euros pour l'année 2001-2002 (1508.70 F). | <ul style="list-style-type: none"> • Avoir moins de 25 ans - être domicilié à Maxéville. • Aide limitée à une seule activité par personne et par an. • Concours à demander en mairie centrale ou annexe en fournissant un devis du coût de l'activité. |
| AIDES AUX VACANCES Objectif : Favoriser les inscriptions des enfants en centre de loisirs sans hébergement pour les mercredis éducatifs et pendant les vacances scolaires (CLSH). | <p>Mercredis éducatifs : Forfait de 4,60 euros par mercredi et par enfant (30,17 F).</p> <p>CLSH : Suivant conditions de ressources (QF CAF) - De 4,60 à 6,80 euros (30,17 F à 44,61 F) par jour et par enfant, dans la limite de 40 jour entre le 1^{er} septembre et le 31 août - vacances scolaires uniquement.</p> | <p>Maxévillois à partir de 3 ans qui fréquentent les FJEP Centre ou Champ le Bœuf, ou une association située à Nancy HDL pour les habitants des Aulnes.</p> <p>Demandes d'aides à constituer en mairie centrale ou annexe PREALABLEMENT à toute inscription.</p> |

PIÈCES À FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE COMMUNALE (*)

| ALLOCATAIRE CAF | POUR TOUS | Non-ALLOCATAIRE CAF |
|--|---|--|
| Photocopie des bons C.A.F actuellement en vigueur Photocopie de la dernière notification de prestations. | Copie du livret de famille + Copie de justificatif de domicile datant de moins de trois mois | Photocopie du dernier avis d'imposition sur les revenus (si vie maritale, 1 avis par membre du couple) Attestations de droits aux prestations familiales. |
| Indispensable pour une demande " d'aide aux loisirs " : le devis du coût de l'activité dûment complété par l'association sollicitée (le formulaire préétabli est disponible en mairie centrale et annexe, dans les complexes sportifs Léo Lagrange, Marie Marvingt et les associations) | | |

(*) Le défaut de justificatifs entraînera la participation minimum, sauf si vous avez constitué un dossier d'Aide aux Vacances - avec ou sans hébergement - durant les dernières grandes vacances. Dans ce cas, fournissez simplement le justificatif de domicile et, si besoin, le devis de l'activité.

(Documentation disponible à l'hôtel de Ville, en mairie annexe, dans les complexes sportifs Léo Lagrange et Marie Marvingt)

LUDOTHEQUE

Michèle et Audrey se feront un plaisir de vous retrouver à la ludothèque à partir du 17 septembre, aux horaires et lieux suivants :

Ludothèque Centre - 2, Avenue Patton (FJEP) :

mardi de 14h à 18h - mercredi de 9h à 12h.

Ludothèque Champ le Bœuf - CILM - Salle 2 :

mercredi de 14h à 18h.

Elles seront à votre disposition pour vous faire découvrir les nouveautés et vous conseiller dans le choix de jeux à emprunter pour passer d'agréables moments en familles ou entre amis.

Les tarifs d'adhésion (fréquentation des créneaux et possibilité d'emprunter jusqu'à trois jeux par semaine - conditions valables un an de date à date) seront actualisés en septembre. Pour information ils s'élèvent actuellement à 73F (11,13€) pour les Maxévillois et 94F (14,33€) pour les adhérents non domiciliés à Maxéville.

LES CANAILLOUX ROUVRENT LEURS PORTES LE 4 SEPTEMBRE

Notre halte-garderie, située à Champ-le-Bœuf, accueille les enfants de Laxou et Maxéville âgés de "zéro" à six ans de 13h30 à 18h du lundi au vendredi ainsi que le mercredi et vendredi matin de 8h30 à 11h30. Le second vendredi de chaque mois (le 14 en septembre) notre ouverture en continu permet aux enfants de partager sur place un repas préparé par les parents. Pour préserver l'équilibre entre famille et collectivité, nos trois professionnelles encadrent au maximum seize enfants simultanément. Les Canailoux proposent des espaces ludiques où les bambins évoluent en toute liberté et sécurité : piscine à balles, structures de motricité, jardin... les activités proposées aux plus âgés les préparent en douceur à la vie scolaire. Pour tous renseignements, contactez madame Clémenceau, directrice de la halte au 03 83 96 48 47 dès le 3 septembre aux heures d'ouverture.

Travaux dans la ville

● Rue Courbet :

Après la restructuration de sécurité, la circulation et le stationnement seront interdits à tous les véhicules les **3 et 4 septembre** pour permettre la pose du nouveau tapis. Le marquage au sol sera réalisé le **5 septembre** de façon à ce que les aménagements de sécurité et de restructuration soient achevés pour la rentrée des classes. La pose définitive des barrières de sécurité piétonne sera effectuée d'ici la fin de l'année.

● Rue Gambetta prolongée :

Dès le début du mois, EDF reprendra la pose des câbles 20.000 volts jusqu'à l'intersection avec la rue Courbet. Les travaux impliquant la fermeture de cette portion de la rue Gambetta à toute circulation, une déviation sera mise en place par la rue Solvay **jusqu'au 20 septembre**.

● Rue Solvay :

Le réaménagement de la rue étant subordonné à la fin des travaux rue Gambetta prolongée, l'agrandissement des trottoirs et la modification du carrefour devraient débuter aux environs du 20 septembre.

● Rue Gambetta :

Pour renforcer la sécurité des usagers, les services techniques de la ville procèdent actuellement à la pose de chasse roue (bande caoutchouc) en bordure du couloir piétonnier allant de l'allée David à la rue Leclerc.

● République :

La bande centrale unique a été rétablie et une bande de rive tracée le long des trottoirs pour sécuriser les piétons en attendant la restructuration complète de la rue en 2002. La création de 8 ou 9 places de parking devrait commencer à la fin de ce mois ainsi que l'installation de feux tricolores sous le Cheverny.

● Rue Charcot :

La CUGN devrait procéder courant septembre à l'aménagement définitif de la voirie comprenant son rétrécissement au niveau de l'intersection avec la rue Paul Richard.

● Rue Patton :

La Communauté urbaine de grand Nancy a programmé la mise en sécurité de l'accès au droit du FJEP, l'aménagement définitif des bordures et le marquage au sol avant la fin du mois.

UN CLIN D'ŒIL VAUT SOUVENT MIEUX QU'UN LONG DISCOURS!

Pour renforcer la sécurité de nos chères têtes blondes au sortir des écoles Jules Romains et saint Exupéry, les deux passages piétons se sont parés de couleurs plus visibles des automobilistes, et de nouveaux panneaux les incitant à ralentir.



Jardins et fleurissement

■ CE MOIS CI AU JARDIN ET AU BALCON

"En septembre, le fainéant peut aller se pendre"

L'été s'enfuit en pente douce, nous laissant apprécier de magnifiques floraisons d'arrière-saison.

Nettoyez les jardinières et coupez les fleurs fanées pour faire durer au maximum. En fin de mois si toutes vos plantes sont défleuries, remplacez-les par des chrysanthèmes à petites fleurs, des bruyères à floraison automnale, des choux d'ornement...

Réduisez la fréquence d'arrosage des plantes d'intérieur sauf si le temps reste très chaud. Terminez les rempotages.

Continuez à couper les fleurs fanées sur les rosiers remontants, ils peuvent fleurir jusqu'au mois de décembre.

Prélevez les boutures sur les géraniums et les fuchsias et repiquez-les dans un mélange léger. Commencez la plantation des vivaces.



ASTUCES :

Composez des bouquets aux couleurs fauves avec des plantes séchées (hortensias, monnaie de pape...) et des fruits d'automne.

Achetez les bulbes de printemps, les jardineriers offrent le plus grand choix en ce moment, mais attendez le mois prochain pour les mettre en place. Efficacez les tomates pour favoriser au maximum les derniers fruits. Récoltez toutes les tomates (rouges ou pas) à la fin du mois et laissez-les mûrir sur le rebord de fenêtre.

Cueillez les fruits avant qu'ils ne tombent à terre. Laissez les pommes ressuyer sur le sol avant de les rentrer.

Installez votre nouvelle pelouse, c'est la meilleure période de l'année car les jeunes gazons résistent mieux au froid qu'à la sécheresse.

"Septembre est le mars de l'automne"

■ A LA DECOUVERTE DU PARC SAINTE MAIRIE ET DES OISEAUX DANS LA VILLE

Le samedi 22 septembre prochain, la municipalité vous propose de participer à une visite guidée du parc Sainte Marie organisée avec la Maison de l'espace vert. Cette visite d'une durée approximative d'une heure à une heure et demie sera suivie de la découverte de l'exposition "Des oiseaux dans la ville". Le bon déroulement de cette visite nécessitant la constitution d'un groupe de vingt à quarante personnes, nous prions les Maxévillois désireux d'y prendre part de bien vouloir s'inscrire **avant le 15 septembre** en retournant le coupon ci-dessous en mairie, 14 rue du 15 septembre, 54320 Maxéville. La municipalité affrètera un bus pour faciliter le transport des familles. Le rendez-vous est fixé le : **samedi 22 septembre à 13h30 devant l'Hôtel de ville**.

Les personnes désireuses de se rendre au parc Sainte Marie par leurs propres moyens peuvent rejoindre le groupe à 14h devant la Maison de l'environnement.

A LA DECOUVERTE DU PARC SAINTE MAIRIE ET DES OISEAUX DANS LA VILLE

SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2001

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Souhaite participer à la visite du parc Sainte Marie et de son exposition

Nous serons personne(s) au total, dont enfants.



Aidez-nous à améliorer votre environnement

Chaque mois, des permanences sont tenues par les adjoints dans les différents quartiers. Elles sont pour vous, l'occasion de nous faire part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... Les services techniques municipaux sont également à votre

disposition - Tél : 03 83 36 49 48.

Vous pouvez aussi renvoyer le coupon ci-dessous. Des coupons similaires sont disponibles en mairie centrale et à l'annexe de Champ-le-Bœuf.

Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ; en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur

Adresse.....

Téléphone (facultatif) Fait part des remarques suivantes :

Date et signature

